



HAL
open science

ANALYSE DE PROCESSUS CENTRALISES DE DIFFUSION SPATIALE : LE CAS DES ÉTABLISSEMENTS DE SERVICES RENDUS AUX ENTREPRISES

Eric Daudé

► **To cite this version:**

Eric Daudé. ANALYSE DE PROCESSUS CENTRALISES DE DIFFUSION SPATIALE : LE CAS DES ÉTABLISSEMENTS DE SERVICES RENDUS AUX ENTREPRISES. Rencontres de Théo-Quant, Feb 2001, Besançon, France. halshs-01082638

HAL Id: halshs-01082638

<https://shs.hal.science/halshs-01082638>

Submitted on 14 Nov 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ANALYSE DE PROCESSUS CENTRALISES DE DIFFUSION SPATIALE

LE CAS DES ETABLISSEMENTS DE SERVICES RENDUS AUX ENTREPRISES

Eric Daudé (doctorant) : U.M.R. 6012 - ESPACE, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse.

Email : eric.daude@univ-avignon.fr

RÉSUMÉ. Cet article présente une analyse des mouvements d'expansion des réseaux de services aux entreprises en France. La croissance d'un réseau d'entreprise s'exprime par la multiplication du nombre d'établissements gérés par un siège social. Si on peut observer une grande variété d'objectifs de croissance et de nombreux facteurs de localisation par entreprise et par secteur, l'objectif de cet article est de rechercher des récurrences dans les stratégies de localisation à un niveau global. Les mouvements de localisation des établissements à partir de leurs sièges sociaux sont-ils alors assimilables aux processus de diffusion spatiale des innovations ? On a recours à des matrices de contiguïtés et à la hiérarchie des zones d'emploi pour analyser la diffusion des établissements contrôlés par leurs sièges sociaux. Des résultats au niveau global permettent d'appréhender le poids des processus de diffusion par contagion et par les canaux de la hiérarchie dans les mouvements d'expansion des réseaux de services aux entreprises. Au niveau local, on observe une forte incidence du degré de centralité de la zone d'implantation du siège social sur la répartition spatiale de ses établissements.

ABSTRACT. This paper aims to map out expansion movements within French producer services networks. Network organisations growth is reflected through increasing setting-ups of new establishments controlled by a head-office. Despite a great variety of growth objectives and several location factors, this paper aims to focus on patterns of location strategies. Nevertheless can these patterns be linked with innovation spatial diffusion processes? Contagion matrixes and employment areas hierarchy are used to analyse these diffusion processes of establishments considering their head-office first. The macro level of this study allows us to define the relative weight of the contagious expansion diffusion, on one hand, and of the hierarchical diffusion expansion, on the other. At a micro level, this weight slides between one or the other process depending on the centrality degree of the employment area.

MOTS-CLÉS : diffusion spatiale - contiguïté - hiérarchie - réseaux d'entreprise - services aux entreprises.

KEY WORDS : spatial diffusion - contagion - hierarchy - networks organisation - producer services.

1. Introduction

La plupart des processus de diffusion des innovations sont analysés d'un point de vue *décentralisé*, en dehors de toute perspective de contrôle de ces processus. Que se soit par contagion (épidémie) ou par mimétisme (consommation), ces études ont montré un certain nombre de régularités, la proximité et la hiérarchie des lieux se combinant durant les étapes de la diffusion. Cependant, Brown (1981) propose d'enrichir l'analyse des processus de diffusion en adoptant une perspective fonctionnaliste. Cette approche consiste à distinguer les phénomènes qui se diffusent de manière autonome dans l'espace (*processus décentralisé*) de ceux qui relèvent d'un support de propagation (*processus centralisé*). Il y a processus *centralisé* de diffusion lorsqu'un phénomène se propage sous le contrôle d'un organisme ou par l'intermédiaire d'une politique d'accompagnement (diffusion des établissements gérés par un siège social, systèmes de franchise, etc.). A la différence des processus décentralisés, un intermédiaire décide des modalités de la diffusion. La prise en charge ou non de la diffusion peut ainsi avoir une incidence sur la temporalité de la diffusion et sur les lieux atteints par cette nouveauté.

Selon que les processus sont *centralisés* ou *décentralisés*, il reste cependant à savoir s'ils évoluent de manière similaire à une échelle *locale*, où les comportements individuels sont les déterminants des processus de diffusion, et à une échelle *globale* où les comportements individuels tendent à s'effacer au profit des structures spatiales. Un autre élément de la question est de savoir si l'existence d'un intermédiaire entre l'innovation et son espace de diffusion, comme dans le cas d'un processus centralisé, est finalement génératrice de nouvelles disparités ou d'uniformité dans les localisations.

Cet article se propose d'analyser les mécanismes et les effets des processus centralisés dans le cas de la diffusion des établissements de services rendus aux entreprises à partir de la localisation de leurs sièges sociaux et sous le contrôle de ces sièges.

La diffusion spatiale des innovations et les services aux entreprises

1.1. Les processus de diffusion spatiale des innovations

Depuis les travaux d'Hägerstrand dans les années 50, les géographes insistent sur le rôle que peuvent avoir les structures spatiales (effets de voisinage, de barrière, de hiérarchie,...) sur les processus spatio-temporels de toute diffusion. On identifie ainsi, en analyse spatiale, deux types de mouvements d'expansion dans l'espace.

D'une part, la diffusion par *contagion* qui repose sur les effets à la fois de la distance et de la contiguïté dans un processus de diffusion spatiale. Une innovation ou une nouvelle activité aura tendance à se diffuser dans les voisinages immédiats de son lieu d'apparition, comme un front pionnier.

D'autre part, la diffusion *hiérarchique* rend compte de la propagation d'une activité selon la hiérarchie des lieux. L'innovation se propage en priorité à travers les espaces à fort potentiel d'interaction, privilégiant ainsi les grands centres économiques et décisionnels, et se poursuit à travers des espaces de moins en moins denses à mesure que l'innovation se « banalise ». La taille et le rang d'une ville dans un réseau urbain sont donc les critères déterminants du processus de diffusion hiérarchique.

Cependant, si ces deux processus jouent un rôle important dans la plupart des phénomènes de diffusion, d'autres facteurs peuvent intervenir selon la nature de l'innovation. La structure des marchés, l'existence d'un système concurrentiel ou non, le hasard peuvent amener un phénomène à se diffuser en partie en dehors d'une logique hiérarchique des espaces dans lesquels il se diffuse (Les agences d'intérim suivent ainsi une logique sectorielle dans leurs diffusions, prenant très largement appui sur le secteur industriel dans leurs choix de localisations).

Dans la plupart des cas étudiés, ces types de diffusion se combinent dans le temps et peuvent entraîner soit un renforcement de la hiérarchie existante dans le cas d'un système urbain (SAINT-JULIEN, 1982), soit une modification du système dans lesquels ils s'insèrent (ROGERS, 1995). Ces divergences d'analyse montrent que selon les types d'innovations, les types de structures dans lesquelles elles s'insèrent et le point de vue des adoptants potentiels et des émetteurs, la diffusion ne repose pas sur des processus similaires.

Expression directe de la diffusion des innovations économiques, les mouvements de localisation des entreprises permettent d'analyser le poids des structures spatiales selon les différentes phases de développement d'une innovation. Le poids des structures spatiales dans les processus de diffusion peut varier selon que les entreprises sont autonomes dans leurs choix de localisation - entreprises mono-établissement - ou que leurs choix de localisation dépendent d'une autre entreprise - les établissements non-siège -. Si pour les premières la plupart des études concluent à un renforcement de la hiérarchie urbaine au terme de la diffusion, on peut se demander si la diffusion des établissements des entreprises renforce également cette hiérarchie malgré des choix de localisation qui peuvent en différer. Ainsi, dans les économies contemporaines où l'importance des entreprises multi-

établissements s'accroît, la décision de diffuser des innovations, en particulier techniques, s'exerce généralement au niveau des sièges : les stratégies de développement de ces firmes, élaborées et centralisées par le siège social, peuvent alors différer des processus de diffusion déjà indiqués (PRED, 1977 ; BROWN, 1981).

Ce travail devrait ainsi apporter un éclairage sur les processus centralisés de diffusion. Face à une grande variété d'objectifs de localisation des établissements propres à chacun des sièges sociaux, y a-t-il au niveau de l'ensemble de ces entreprises des modèles de diffusion qui sont assimilables à ceux observés dans le cadre de processus décentralisés de diffusion des activités de services rendus aux entreprises dans un système urbain hiérarchisé (MICHEL, 1998). Si c'est le cas, cela montrerait le faible degré d'autonomie des processus de diffusion des activités économiques à l'égard des structures spatiales existantes, qu'ils soient centralisés ou non.

1.2. Le choix du secteur des services rendus aux entreprises

Dans le secteur des services rendus aux entreprises (SRE)¹, on trouve près de 60 000 établissements appartenant à un réseau d'entreprise², soit près de 20 % de l'ensemble des entreprises du secteur. Ce secteur d'activité apparaît récemment dans l'univers économique et ne cesse de se développer depuis les années 50 (MARSHALL, 1988), diverses sources permettent donc d'obtenir des informations pertinentes sur les entreprises du secteur³.

Ce secteur regroupe des entreprises aux contraintes de localisation diverses. Selon les caractéristiques économiques du service (valeur ajoutée, durée de production, degré de standardisation, fréquence d'utilisation, etc.) et les contraintes de production (besoin de main d'œuvre qualifiée, recherche d'économies d'agglomération, poids des achats intra-sectoriel, etc.), le choix de localisation de l'entreprise est diversement lié aux structures spatiales du système dans lequel elle désire exercer son activité. En effet, si la proximité à la clientèle et le potentiel de marché d'une zone sont les seuls facteurs susceptibles d'influencer la localisation d'une entreprise, on peut faire l'hypothèse d'un renforcement de la hiérarchie urbaine. Or, la combinaison des divers facteurs de localisation répertoriés pour les entreprises de ce secteur (JOUVAUD, 1996) peut engendrer des localisations qui ne suivent pas systématiquement les structures spatiales existantes. Ainsi, la recherche à la fois d'un cadre de vie agréable et d'un environnement scientifique et technique de qualité n'induirait pas forcément une localisation dans les villes du haut de la hiérarchie urbaine.

1.3. Les différents éléments de la base de données

1.3.1. La variable temporelle

Le référentiel de départ est la localisation des sièges sociaux, indépendamment de leurs dates de création. Le temps est introduit selon la chronologie des étapes de création des établissements à partir de la création des sièges sociaux. Cette information est pertinente pour l'étude de la diffusion des établissements de services contrôlés par un siège social, elle ne le sera pas pour l'analyse des processus de diffusion spatio-temporels des entreprises de SRE en France en tant qu'innovation.

Pour construire les différentes étapes d'expansion de ces réseaux d'entreprises, les établissements sont codés en fonction de leur rang dans la chronologie des créations, la date de création du siège étant la référence. L'information de départ de ce travail est donc le rang d'un établissement dans l'ordre des étapes d'extension du réseau de l'entreprise et sa localisation par rapport à celle du siège social. Selon la taille du réseau d'entreprise, le processus de diffusion peut être plus ou moins étalé dans le temps. La base de données permet ainsi de coder ce processus temporel de 1 à 20, soit 20 étapes distinctes de diffusion dans le temps. Deux étapes supplémentaires ont été délaissées car elles ne concernaient qu'un nombre limité d'établissements au regard des étapes

¹ Le secteur analysé regroupe l'ensemble des activités informatiques (conseil en système, réalisation de logiciels, traitement de données, activités de banques de données, entretien et réparation), la recherche-développement, les activités juridiques, comptables et de conseil de gestion, les activités d'architecture et d'ingénierie, les activités de contrôle et analyses techniques, la publicité, la sélection et fourniture de personnel, les activités d'enquêtes et sécurité, les activités de nettoyage et les services divers fournis principalement aux entreprises.

² L'appellation « réseau d'entreprise » caractérise ici les liens juridiques existants entre une entreprise et ses établissements. Ainsi, lorsqu'il sera question de la croissance d'un réseau, il s'agira de la création successive d'établissements par un siège social.

³ INSEE-SIRENE 1999. Les analyses effectuées par la suite sont réalisées à partir d'une exploitation particulière (notices anonymes) de la base de données INSEE-SIRENE 1999 (NAF700). Cette base de données permet de reconstituer les réseaux d'entreprises de services aux entreprises (code 721Z à 748K) et informe sur la date de création des sièges sociaux et des établissements qui y sont rattachés. Cependant, seules les entreprises existant encore en 1999 y sont répertoriées : les rachats et relocalisations ultérieures éventuelles ne sont pas mentionnés dans les notices anonymes.

précédentes. La variable « temporelle » ainsi créée est donc une variable ordinale et représente l'ordre de création des établissements à partir de leurs sièges sociaux⁴.

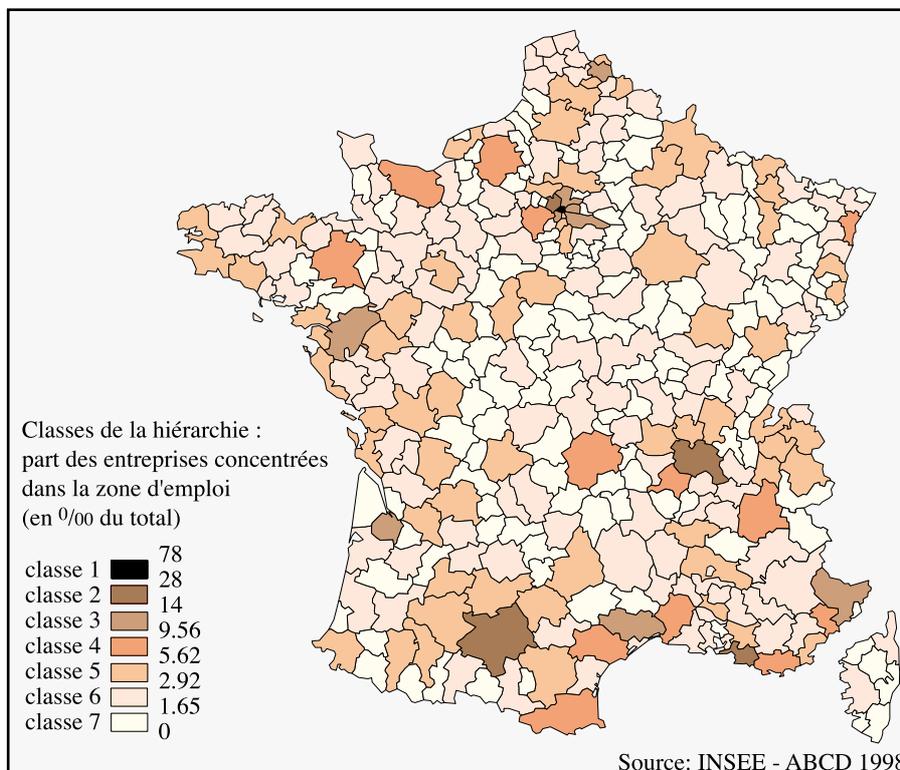
1.3.2. L'échelle spatiale d'analyse

L'échelle d'analyse de la diffusion des établissements est la zone d'emploi. Cette maille a l'avantage, par rapport à d'autres découpages tels que celui des unités urbaines, de couvrir la totalité du territoire national et permet ainsi de travailler sur des matrices de contiguïté. Le découpage en zones d'emploi prend en compte des aspects économiques liés à l'activité locale (migrations alternantes domicile-travail) et permet d'intégrer l'ensemble des activités économiques qui ne se localisent pas systématiquement dans les unités urbaines⁵.

Pour mesurer l'importance du processus de diffusion par contagion, des matrices de contiguïté spatiale d'ordre 1 à 4 ont été construites, la diagonale de la matrice d'ordre 1 permettant de repérer les établissements localisés dans la même zone d'emploi que leur siège⁶.

Le processus de diffusion par les canaux de la hiérarchie des zones d'emploi implique de regrouper l'ensemble des zones d'emploi à l'intérieur de classes représentant cette hiérarchie. Ainsi une classe sera définie par la ressemblance de ses éléments et par la différence existant avec les éléments des autres classes⁷. A l'échelle nationale, les zones d'emploi ont ainsi été regroupées en 7 classes, des plus attractives aux plus isolées (carte 1).

Carte 1 : La hiérarchie des zones d'emploi



Les analyses sur les processus de diffusion hiérarchique sont effectuées à partir de cette hiérarchie des zones d'emploi, qu'on suppose stable pour l'ensemble de la période d'étude. Si la structure d'ensemble de cette hiérarchie est conservée sur courte période, les éléments qui constituent cet ensemble peuvent eux changer de rangs au cours du temps (GUERIN-PACE, 1993). On suppose cependant que depuis les années 50, ces variations au niveau des zones d'emploi ne sont pas significatives et que le coût lié à la construction de plusieurs

⁴ La distribution des établissements créés par étapes est asymétrique, oblique à gauche. Près de 2000 établissements sont créés en moyenne par étape, avec cependant une médiane à la 3^{ème} étape, soit 50% des établissements créés dès la troisième étape.

⁵ Plus de 10 000 établissements appartenant à un réseau d'entreprises sont localisés dans des unités urbaines de moins de 10 000 habitants : le choix de la zone d'emploi permet donc d'intégrer ces établissements.

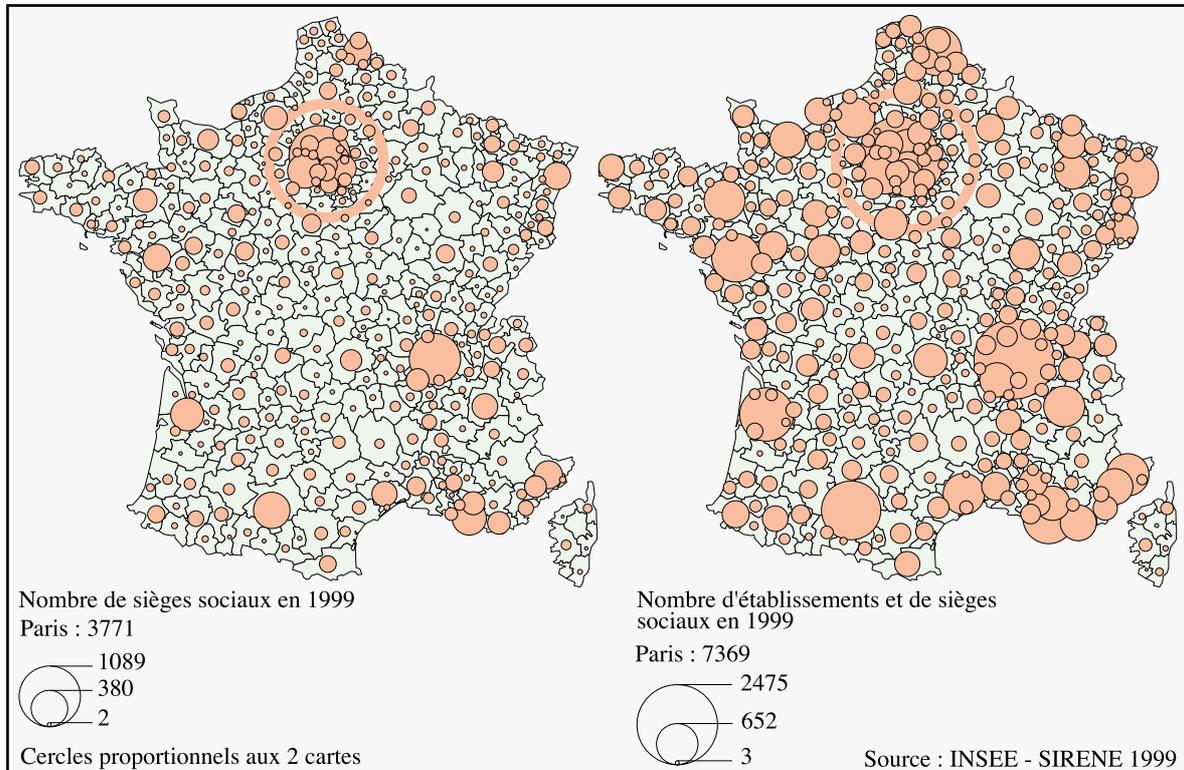
⁶ Une macro a été réalisée sous le logiciel SAS avec l'aide de Patrick Brossier (UMR-ESPACE, équipe de Montpellier).

⁷ La hiérarchie est construite selon le poids relatif des zones d'emploi. Le nombre d'entreprises tous secteurs confondus de la zone d'emploi est rapporté au nombre total d'entreprises en France. La délimitation des classes se fait par l'observation des seuils de la distribution.

hiérarchies des zones d'emplois dans le temps n'est pas justifié par rapport aux gains éventuels en terme de précision des résultats.

Ainsi conçue, la base de données permet d'analyser la diffusion des établissements contrôlés par les sièges sociaux. Elle devrait permettre d'expliquer le passage entre la configuration où seuls les sièges sociaux sont localisés, à la situation finale, en 1999, où l'ensemble de leurs établissements est localisé (cartes 2 et 3).

Cartes 2 et 3 : Les sièges sociaux et les établissements des réseaux de services aux entreprises



La diffusion des établissements des entreprises de services en France

Les analyses qui suivent sont envisagées à partir de la localisation des sièges sociaux. Ce point de vue nécessite de faire 2 remarques.

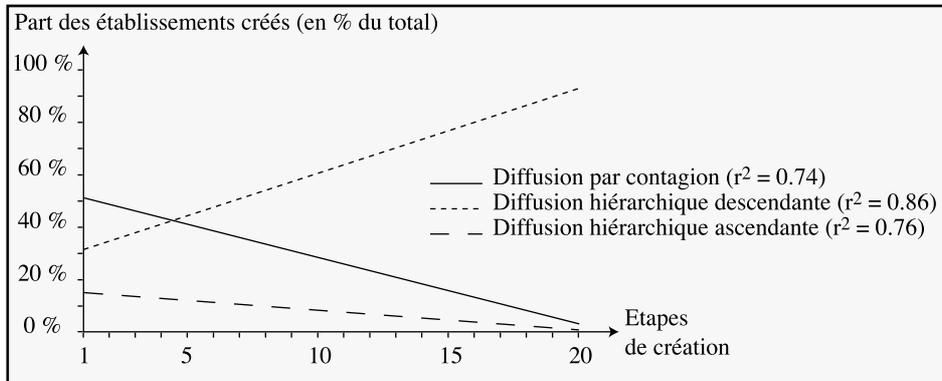
Tout d'abord, la localisation des sièges sociaux est un indicateur du poids des structures spatiales, puisque le degré d'attractivité d'une zone (son poids dans la hiérarchie des zones d'emploi) influence fortement la localisation des sièges (VELTZ, 1996). Ainsi, les 4 premiers niveaux de la hiérarchie des zones d'emplois concentrent 56 % des sièges sociaux et 60 % du total des entreprises mono-établissement du secteur. Cependant, moins de 46 % des établissements appartenant à ces sièges y sont localisés, ce qui met en évidence une distribution spatiale différenciée des entreprises selon que les processus de diffusion ont été décentralisés ou centralisés (60 % dans un cas contre 46 % dans l'autre).

Ensuite, la localisation des sièges sociaux ne rend pas compte d'autres localisations qui ont pu marquer le développement de l'entreprise. L'information sur les re-localisations éventuelles des sièges n'étant pas accessible, il faut raisonner sur l'hypothèse que la diffusion de l'ensemble des établissements d'un réseau s'est faite à partir de la localisation du siège en 1999. Nous reviendrons par la suite sur la sensibilité des résultats observés à ce biais.

1.4. Une approche globale des processus de diffusion des établissements

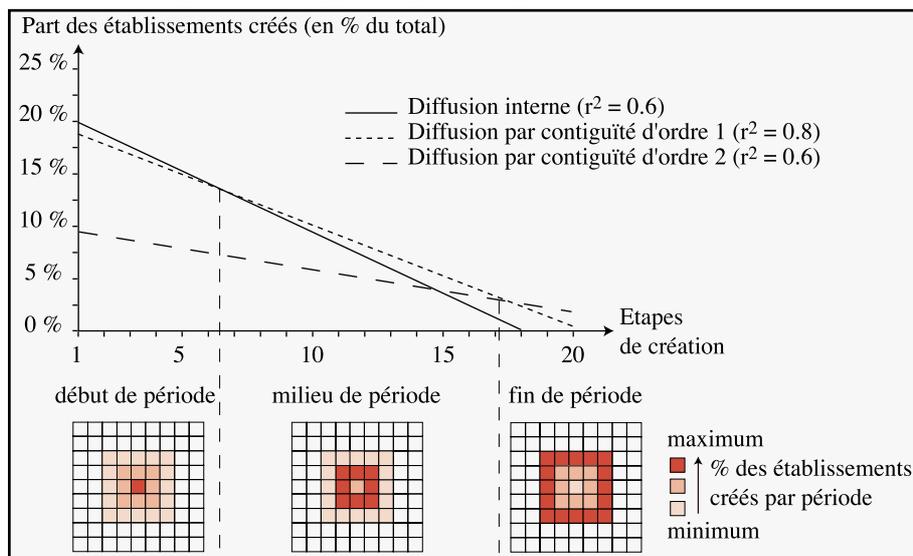
Malgré des stratégies propres à chaque entreprise dans les choix de localisation des établissements, la diffusion au niveau de l'ensemble des réseaux de services se fait à la fois par contagion (processus décroissant avec les étapes de création) et par les canaux de la hiérarchie (processus croissant avec les étapes de création) (figure 1).

Figure 1 : Les processus de diffusion des établissements au niveau global



Une analyse plus fine du processus de diffusion par contagion montre que les premiers établissements créés par les sièges sociaux ont été majoritairement implantés dans la zone d'emploi du siège social puis, par vagues successives, ont privilégié les zones d'emploi contiguës d'ordre 1 et 2 (figure 2). A un niveau global et à l'échelle des zones d'emploi, la diffusion par contiguïté d'ordre 3 n'est pas significative : un effet de barrière apparaît au-delà d'un rayon de deux zones d'emplois contiguës⁸.

Figure 2: La diffusion par contagion des établissements



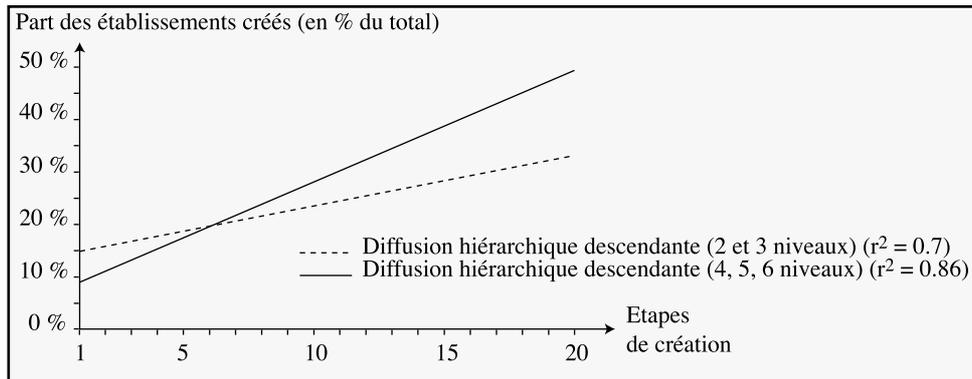
Le poids du processus de diffusion par les canaux de la hiérarchie devient progressivement plus important que le processus de diffusion par contagion.

La diffusion hiérarchique du haut vers le bas augmente avec les étapes de création des établissements (figure 3). La comparaison dans le temps du niveau hiérarchique de la zone d'emploi du siège aux niveaux hiérarchiques des zones d'emploi de chacun de ses établissements permet de caractériser ce processus. Les sauts de niveaux hiérarchiques sont faibles en début de période (2 à 3 niveaux de différence par rapport à celui du siège), les sièges créant leurs établissements dans des zones d'emploi peu différentes des zones où ils sont localisés. En fin

⁸ La prise en compte de 2 zones d'emploi contiguës à la zone d'emploi du siège permet de réduire en partie un éventuel effet de taille pour les petites zones d'emploi. Cependant, cet effet de taille n'a une incidence que si l'on raisonne en terme de distance physique, or notre raisonnement se fonde davantage sur des « distances » économiques.

de période, les sauts sont plus importants (4, 5 et 6 niveaux), caractérisant plus nettement une diffusion du haut vers le bas de la hiérarchie des zones⁹.

Figure 3 : La diffusion hiérarchique des établissements

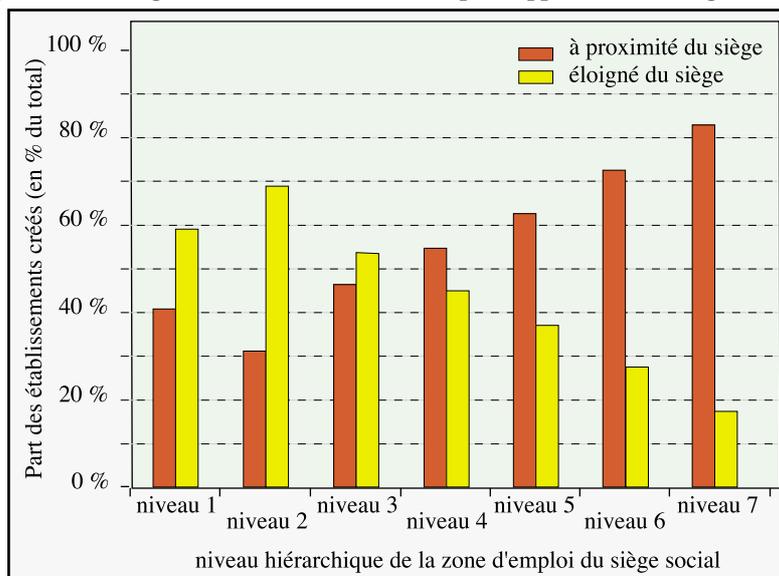


Les processus de diffusion par contagion et par les canaux de la hiérarchie des zones d'emploi sont donc deux mouvements qui se combinent dans les stratégies de conquête spatiale des entreprises de services. Ainsi, le comportement global de la diffusion des établissements de SRE semble être comparable à la diffusion spatiale des innovations sans mécanisme de contrôle. La diffusion par contagion et par les canaux de la hiérarchie est fonction des étapes de création, mécanisme que l'on a pu observer dans de nombreux cas de diffusion décentralisé. Cependant, si à macro-échelle la diffusion des établissements combine dans le temps des phases qui privilégient la contiguïté puis la hiérarchie, quant est-il au niveau local, c'est-à-dire à l'intérieur des différents niveaux hiérarchiques ? Les sièges sociaux adoptent-ils les mêmes stratégies de diffusion de leurs établissements selon le niveau hiérarchique de la zone d'emploi dans laquelle ils sont situés ?

1.5. Une approche locale des processus de diffusion des établissements

La part des établissements localisés à proximité du siège (dans un rayon de 2 zones d'emplois contiguës) et la part des établissements éloignés du siège social (au-delà de 2 zones d'emploi contiguës) sont analysées par niveau hiérarchique (figure 4). Les processus sont mis en œuvre différemment selon le niveau hiérarchique de la zone d'emploi du siège. Les établissements dont le siège est localisé dans une zone d'emploi du haut de la hiérarchie suivent majoritairement une logique de diffusion à macro-échelle (localisation dans tous les niveaux hiérarchiques) alors que les sièges situés au bas de la hiérarchie suivent une logique d'implantation locale de leurs établissements.

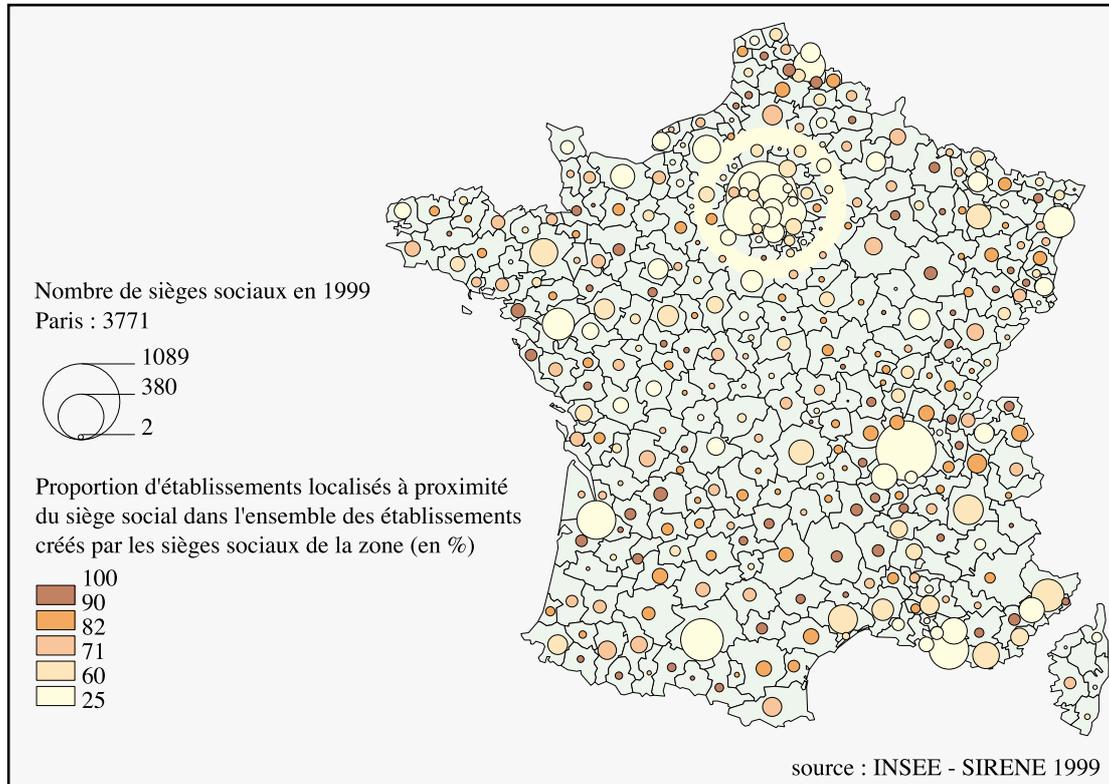
Figure 4 : L'éloignement des établissements par rapport à leurs sièges sociaux



⁹ La diffusion d'établissements du bas de la hiérarchie vers le haut (ascendant) et entre niveaux équivalents est faible dans le total des établissements créés (respectivement 10 et 5 %) et caractérise principalement les établissements dont les sièges sont localisés dans les zones d'emploi de niveau 5.

Ainsi, l'importance hiérarchique de la zone d'emploi du siège a une incidence sur les mécanismes de diffusion de ses établissements. Dans le cadre d'un processus centralisé de diffusion, le niveau hiérarchique de la zone d'implantation du siège social pèse fortement sur ses choix de localisation (carte 4), et ce indépendamment de la tranche de taille de l'entreprise. Les entreprises ayant peu d'établissements (moins de 5) sont à ce titre représentatifs de cette logique¹⁰ : les sièges sociaux du haut de la hiérarchie implantent moins de 50 % de leurs établissements à leur proximité, alors que cette proportion atteint 90 % au bas de la hiérarchie.

Carte 4 : La distribution spatiale des établissements selon le lieu d'implantation du siège



Les sièges sociaux localisés en Ile-de-France, Lyon, Marseille et Toulouse implantent plus de 60 % de leurs établissements au-delà de la zone moyenne de diffusion par contagion (jusqu'à 2 zones d'emploi contiguës). A l'opposé, au bas de la hiérarchie, l'aire de diffusion est locale pour plus de 80 % des établissements des entreprises-sièges (un rayon de 2 zones d'emploi autour de la zone d'emploi du siège). A ce stade, on peut déduire que le niveau hiérarchique dans lequel se situe le siège détermine son espace de croissance (local ou global) et que les structures spatiales conditionnent fortement les stratégies de couverture spatiale des sièges. L'importance de la zone d'implantation du siège a-t-elle aussi une incidence sur la taille moyenne des réseaux d'entreprise et expliquerait ainsi en partie les résultats qui précèdent ?

La taille moyenne des entreprises de services est de 3 établissements quel que soit le niveau hiérarchique de la zone d'emploi du siège. Cependant l'importance de l'écart-type montre que pour les niveaux supérieurs de la hiérarchie, les petits et surtout les grands réseaux y sont plus nombreux. Les sièges sociaux sont donc fortement dépendant des structures spatiales pour leurs localisations et il faudrait tenir compte des re-localisations éventuelles des sièges au cours des étapes d'extension. En effet, si le schéma général de la diffusion des établissements des réseaux d'entreprises met en avant, à un niveau global, l'importance de la diffusion hiérarchique et, à un niveau local, le poids de la proximité, on peut poser comme hypothèse que les niveaux du milieu et du bas de la hiérarchie n'ont pas les structures socio-économiques adaptées pour retenir les sièges sociaux d'entreprises en forte croissance. Ceux-ci seraient alors amenés, dans le cas d'une forte croissance, à se re-localiser vers des zones d'emploi plus favorables à leur statut de grande entité économique, renforçant ainsi les disparités économiques entre zones d'emploi du haut et du bas de la hiérarchie. On se trouve ainsi dans une situation où plus le niveau hiérarchique du siège est bas, moins il aura tendance à créer des établissements éloignés du marché qu'il « maîtrise », et inversement.

¹⁰ Près de 18 000 entreprises ont moins de 5 établissements et se distribuent de manière homogène dans l'ensemble des niveaux hiérarchiques : environ 2 300 réseaux par niveau, avec un excédent pour la zone d'emploi de Paris qui en accueille plus de 3 000.

1.6. *Processus centralisés versus processus décentralisés*

Au terme de cette analyse, quelles conclusions peut-on tirer sur les processus centralisés de diffusion ?

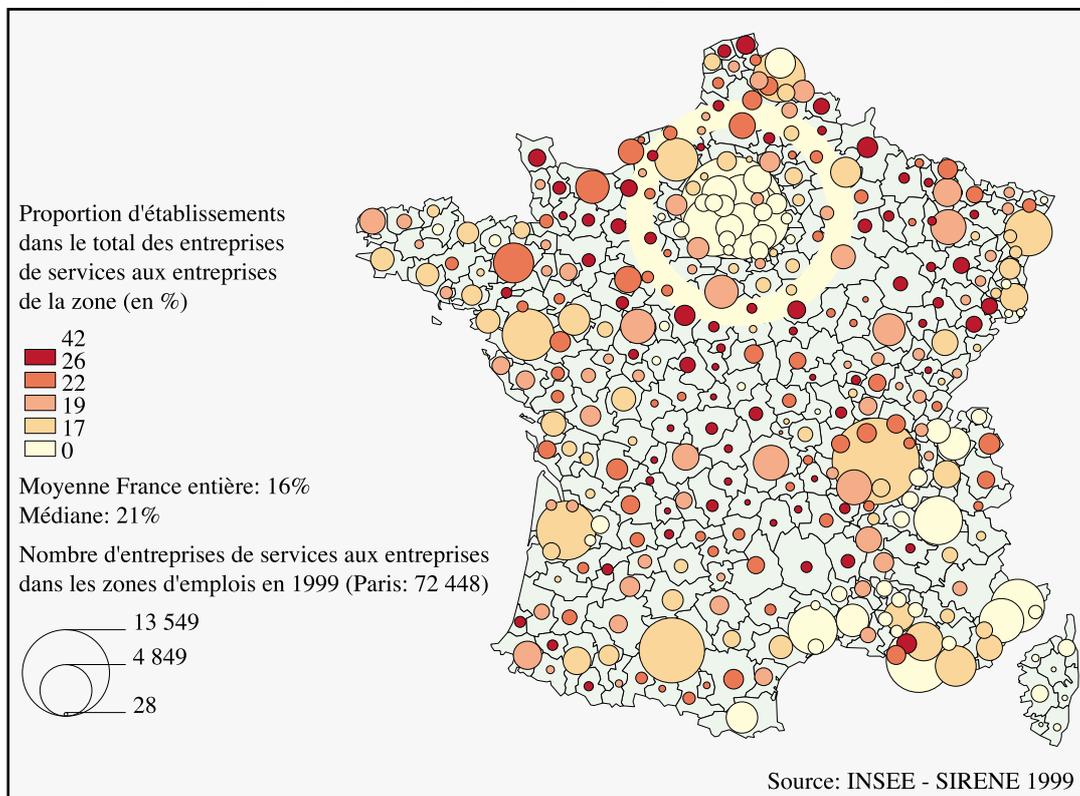
Malgré des localisations d'établissements contrôlées par les sièges, on observe au niveau de l'ensemble de ces réseaux des modèles de diffusion comparables à ceux observés dans le cadre de processus décentralisés de diffusion. Ainsi, à un niveau global, la diffusion par contagion et par les canaux de la hiérarchie se combinent dans le temps et renforcent les structures spatiales existantes.

La diffusion d'établissements entre zones d'emploi de niveau équivalent est faible. Le poids de la hiérarchie urbaine en France, avec peu de villes de très grande taille, et une localisation préférentielle des sièges des entreprises de grande taille dans ces villes expliquent en partie ce constat.

L'analyse de la diffusion des établissements selon le niveau hiérarchique de la zone d'emploi du siège met en avant des différences dans les processus de contrôle de cette diffusion. Le niveau hiérarchique de la zone d'implantation du siège influence fortement le type de processus de diffusion de ses établissements. Ainsi, à ce niveau également, les comportements individuels sont marqués par le poids des structures spatiales. A la différence des sièges localisés dans les zones d'emploi du haut de la hiérarchie, les sièges localisés dans le bas de la hiérarchie ont un rayon de diffusion de leurs établissements limité à deux zones d'emploi contiguës.

Enfin, les processus centralisés de diffusion engendrent des disparités spatiales, car les établissements qui en relèvent ne se distribuent pas de manière uniforme sur le territoire. Si les réseaux d'entreprises de services sont moins représentés par rapport à l'ensemble des entreprises du secteur dans le haut de la hiérarchie, ils sont davantage présents dans les zones d'emploi en périphérie de l'Ile-de-France et au bas de la hiérarchie (carte 5).

Carte 5 : Les disparités spatiales engendrées par des processus centralisés de diffusion



Dans ce cas, il y a une grande différence entre processus centralisés et décentralisés de diffusion. Celle-ci tiendrait en partie à la précocité des sièges sociaux à implanter des établissements dans des zones pendant la phase d'émergence de ces marchés (périphérie d'Ile-de-France, bas de la hiérarchie), limitant ainsi dans ces zones la diffusion ultérieure d'entreprises se propageant selon des processus décentralisés. Cette disparité engendrée par le poids des réseaux dans ces zones confirme ainsi en partie l'hypothèse d'une temporalité de diffusion plus rapide dans le cas de processus centralisés de diffusion par rapport à des processus décentralisés. En effet, dans les processus décentralisés de diffusion, l'adoption d'une innovation en un lieu se fait dans la plupart des cas par le jeu des interactions locales, de proche en proche. Or, dans le cas de processus centralisés, celle-ci est une combinaison des interactions locales et globales, la diffusion peut ainsi être plus rapide.

2. Conclusion

Les processus centralisés de diffusion sont analysés à travers la diffusion des établissements des réseaux de services aux entreprises. A une échelle globale, les processus centralisés de diffusion sont similaires aux processus décentralisés étudiés à la même échelle et s'apparentent aux processus de diffusion spatiale des innovations. Mais à un niveau local, des différences de comportements apparaissent. Les processus de diffusion par contagion et par les canaux de la hiérarchie varient selon le niveau hiérarchique de la zone d'implantation du siège et ceci pour des entreprises de taille équivalente. La part des établissements appartenant à un réseau est élevé dans les zones d'emploi du bas de la hiérarchie et en périphérie d'Ile-de-France. Les économies d'échelle qui permettent d'englober les coûts de ces localisations sur l'ensemble du réseau, la meilleure connaissance de l'ensemble des marchés potentiels à partir de la localisation des sièges dans les grands centres de communication, une diffusion plus rapide qui génère un avantage concurrentiel du premier arrivé sont autant d'éléments d'explication de cette différence fondamentale entre processus centralisés et décentralisés de diffusion.

3. BIBLIOGRAPHIE

- BROWN L.A. (1981), *Innovation diffusion, A new perspective*, New York, Methuen.
- DAUPHINE A. (1999), Une théorie des disparités géographiques, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 5, p. 899-914.
- GUERIN-PACE F. (1993), *Deux siècles de croissance urbaine: La population des villes françaises de 1831 à 1990*, Anthropos-Economica, Paris.
- HAGERSTRAND T. (1952), *The propagation of innovation waves*, Lund Studies in Geography, Serie B, vol. 4.
- HUDSON J. C. (1972), Geographical diffusion theory, *Studies in geography*, n° 19, Northwestern University, Illinois.
- JOUVAUD M. (1996), Vers une typologie des services aux entreprises selon leurs facteurs de localisation, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3, p. 597-627.
- MAHAJAN V., PETERSON R. (1985), Models for innovation diffusion, *Quantitative Applications in the Social Sciences*, n°48.
- MARSHALL J.N. (1988), *Services and uneven development*, Oxford University Press.
- MICHEL S. (1998), *La diffusion des services aux entreprises dans les systèmes urbains ouest-allemands, français et britannique (1850-1990)*, Thèse de doctorat de Géographie, Paris I.
- PRED A. (1977), *City-systems in advanced economies*, London, Hutchinson University Library.
- ROGERS E.M. (1995), *Diffusion of innovations*, New-York, Free Press, Macmillan Publishing Co, 4th edition.
- SAINT JULIEN T. (1985), *La diffusion spatiale des innovations*, GIP-Reclus, coll. Modes d'emploi, Montpellier.
- SAINT-JULIEN T. (1982), *Croissance industrielle et système urbain*, Paris, Economica.
- VELTZ P. (1996), *Mondialisation, villes et territoires, l'économie d'archipel*, Paris, Presses Universitaires de Paris.